

Papiers de recherche

Auteurs

Idrissa Ouili
Abdramane Soura
Kassoum Dianou
Sibi Guissou
Samuel Ramde
Coordination
Linda Zanfini

Dynamique des
inégalités de la
pauvreté multi-
dimensionnelle
à Ouagadougou :
données de
l'Observatoire
de Population de
Ouagadougou



SEPTEMBRE 2020
N° 142

Agence française de développement

Papiers de recherche

Les *Papiers de Recherche de l'AFD* ont pour but de diffuser rapidement les résultats de travaux en cours. Ils s'adressent principalement aux chercheurs, aux étudiants et au monde académique. Ils couvrent l'ensemble des sujets de travail de l'AFD : analyse économique, théorie économique, analyse des politiques publiques, sciences de l'ingénieur, sociologie, géographie et anthropologie. Une publication dans les *Papiers de Recherche de l'AFD* n'en exclut aucune autre.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s).

AFD Research Papers

AFD Research Papers are intended to rapidly disseminate findings of ongoing work and mainly target researchers, students and the wider academic community. They cover the full range of AFD work, including: economic analysis, economic theory, policy analysis, engineering sciences, sociology, geography and anthropology. *AFD Research Papers* and other publications are not mutually exclusive.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s).

Dynamique des inégalités de la pauvreté multidimensionnelle à Ouagadougou : données de l'Observatoire de Population de Ouagadougou

Idrissa OUILI
Abdramane SOURA
Kassoum DIANOU
Sibi GUISSOU
Samuel RAMDE

Institut Supérieur des Sciences
de la Population (ISSP),
Université Joseph Ki-Zerbo,
Ouagadougou

Résumé

L'évolution de l'économie burkinabè au cours des dernières années a été relativement satisfaisante, avec un taux de croissance moyen du PIB d'environ 7% en termes réels, entre 2007 et 2013, l'une des meilleures performances en Afrique de l'Ouest. Malgré cette croissance économique, force est de constater qu'une grande partie de la population du pays vit en dessous du seuil de pauvreté. La croissance économique n'est donc pas synonyme de réduction de la pauvreté et encore moins des inégalités. En plus de la richesse monétaire, il faut donc prendre en compte toutes les possibilités économiques, sociales offertes à chaque individu, qui sont directement liées à son état de santé, son niveau d'éducation, son espérance de vie, etc. Ainsi, à la place d'une approche utilitariste de la pauvreté, basée sur le revenu monétaire, Amartya Sen a enrichi la compréhension des phénomènes de pauvreté à travers le principe d'égalité fondé sur les accomplissements individuels. C'est ce qu'il a appelé les inégalités de « capacités », qui

se distinguent de la seule inégalité monétaire (Sen, 1976). Cette étude décrit la dynamique des inégalités de la pauvreté multidimensionnelle à Ouagadougou en utilisant les données de l'Observatoire de Population de Ouagadougou sur les années 2009, 2012 et 2015. Des estimations globales d'indices novateurs de pauvreté multidimensionnelle ont été élaborées à partir de seuils, de dimensions et d'indicateurs pertinents pour chaque dimension. En adoptant une démarche différente de la mesure conventionnelle de la pauvreté qu'est l'approche monétaire, ce papier de recherche a pour but de compléter les analyses visant à guider les actions de lutte contre la pauvreté basées sur son aspect monétaire grâce au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs sociaux et d'infrastructures dans les quartiers lotis et non lotis de la ville de Ouagadougou. Les résultats montrent que dans les quartiers lotis, la possession de biens, l'assainissement et le mode de cuisson sont les indicateurs dans lesquels les individus sont les plus privés (démunis), tandis que dans les quartiers non lotis s'ajoute l'indicateur lié aux conditions de logement. Dans les deux types de quartiers, l'accès à l'eau potable, la mortalité infantile et la fréquentation scolaire sont les domaines dans lesquels les individus sont les moins privés. Sept des dix indicateurs ont connu une amélioration dans les quartiers lotis. La privation des individus en biens durables

y est restée stable et élevée durant la période 2009 à 2015. Dans les quartiers non lotis, ce sont quatre des dix indicateurs qui ont connu une amélioration entre 2009 et 2015. Les privations dans l'assainissement, les conditions de logement et le mode de cuisson, bien qu'élevées, sont restées stables au fil du temps.

Mots-clés

Inégalités, éducation, santé, assainissement, privations, pauvreté multidimensionnelle, quartiers non lotis, conditions de vie, logement

Classification JEL

D63, I14, I24, I31, I32

Remerciements

Les auteurs remercient l'AFD et l'Union européenne pour leur appui technique et financier.

Version originale

Français

Acceptée

Août 2020

Abstract

The evolution of the Burkinabe economy in recent years has been relatively satisfactory, with an average GDP growth rate of about 7% in real terms between 2007 and 2013, one of the best performances in West Africa. Despite this growth, it is clear that a large part of the country's population lives below the poverty line. Economic growth is therefore not synonymous with reducing poverty, and even less with reducing inequalities. In addition to monetary wealth, it is therefore necessary to take into account all the economic and social opportunities offered to each individual, which are directly related to their health, level of education, life expectancy, etc. Thus, instead of a utilitarian approach to poverty, based on monetary income, Amartya Sen has enriched the understanding of poverty phenomena through the principle of equality based on individual achievements. This is what he called "capability"

inequalities, which differ from monetary inequality (Sen 1976). This study describes the dynamics of multidimensional poverty inequalities in Ouagadougou using data from the Ouagadougou Population Observatory for 2009, 2012 and 2015. Global estimates of innovative indices of multidimensional poverty have been developed from thresholds, dimensions and indicators relevant to each dimension. By adopting a different approach from the conventional monetary measure of poverty, this research paper aims to complement the analyses aimed at guiding actions to combat poverty based on its monetary aspect, by monitoring progress in achieving social and infrastructure objectives in Ouagadougou's formal and informal settlements. The results show that in the formal settlements, property ownership, sanitation and cooking are the indicators in

which individuals are most deprived; in the informal ones, to these indicators is added the indicator related to housing conditions. In both types of settlements, access to safe drinking water, infant mortality and school attendance are the areas in which individuals are least deprived.

Seven out of ten indicators have improved in the formal settlements. Deprivation of individuals in durable goods remained high and stable during the period 2009 to 2015. In informal settlements, four of the ten indicators improved between 2009 and 2015. Deprivation in sanitation, housing conditions and cooking, although high, has remained stable over time.

Keywords

Inequalities, Education, Health, Sanitation, Deprivation, Multidimensional poverty, informal settlements, Living Conditions, Housing

Introduction

L'évolution de l'économie burkinabè au cours des dernières années a été relativement satisfaisante, avec un taux de croissance moyen du PIB d'environ 7% en termes réels, entre 2007 et 2013, l'une des meilleures performances en Afrique de l'Ouest. En revanche, compte tenu de la forte croissance démographique, le taux d'accroissement moyen du PIB par habitant a quant à lui augmenté moins fortement, soit 3% au cours de cette période.

Malgré cette croissance économique, force est de constater qu'une grande partie de la population burkinabè vit en dessous du seuil de pauvreté. Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages de 1994, 1998, 2003, 2009 et 2014 révèlent que le seuil de pauvreté a presque quadruplé en l'espace de 20 ans, passant de 41 099 F CFA en 1994 à 153 530 F CFA en 2014. Dans le même temps, l'incidence de la pauvreté qui était en augmentation de 1994 à 2009 (de 45% en 1994 à 47% en 2009) semble connaître un certain recul (40% en 2014). Un tel niveau de pauvreté pose sans aucun doute des défis énormes notamment en termes d'accès aux services sociaux de base.

Le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016-2020 est actuellement le cadre de référence des politiques de développement au Burkina Faso. Dans son diagnostic sur la situation économique et sociale du pays, le PNDES stipule que dans « la perspective d'un développement humain inclusif et durable, les principales problématiques qui se posent sont relatives à la persistance des inégalités sociales, aux

insuffisances du système productif national, à la faible qualité des ressources humaines, à l'inefficacité et à l'inefficience de la gouvernance » (Burkina Faso-PNDES, 2016).

Les mesures de bien-être sont de plus en plus reconnues comme des indicateurs essentiels de développement. Cependant, les programmes nationaux de développement et de réduction de la pauvreté au Burkina Faso ont toujours été basés sur l'aspect monétaire de la pauvreté.

Les recherches sur la pauvreté à travers le monde ont souligné à quel point il est important de considérer la pauvreté comme un ensemble de privations qui ne saurait se résumer à une dimension (Sen, 1985 ; Alkire et Foster, 2011). En effet, la pauvreté se compose de plusieurs dimensions emboîtées les unes aux autres. Elle est rarement liée à la non-possession d'un seul bien et les pauvres s'identifient très souvent par le manque d'un certain nombre de biens de base. Ainsi, une des motivations premières pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle est d'ordre éthique. Il est question en effet d'améliorer l'adéquation entre la mesure et le phénomène dont elle est supposée être une approximation.

Le suivi des inégalités de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est crucial pour l'élaboration des politiques et l'amélioration du ciblage de leur dimension sociale. Il est essentiel dans la conception de ces politiques et dans l'évaluation de leur efficacité au fil du temps. Une analyse de l'évolution des inégalités de la pauvreté multidimensionnelle réalisée en milieu

urbain, semi-urbain et rural accroîtrait considérablement la compréhension collective du niveau de bien-être au Burkina Faso. Ainsi, l'objectif général de cette étude est d'étudier l'évolution des inégalités en matière de pauvreté multidimensionnelle à Ouagadougou. Plus spécifiquement, cette étude vise à :

- établir à Ouagadougou un profil de pauvreté des ménages avec une description de leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques en fonction des dimensions de privation,
- analyser la dynamique de la pauvreté multidimensionnelle à Ouagadougou,
- analyser la dynamique des inégalités de la pauvreté entre sous-groupes de population (zones loties et zones non loties),
- analyser la dynamique des inégalités de la pauvreté selon les caractéristiques socio-économiques des individus.

Comme partout, à Ouagadougou avoir une bonne éducation, une bonne santé, une meilleure possibilité d'emploi pour les jeunes, un accès à l'eau propre, à l'électricité, une alimentation abordable et saine semble être primordial. L'indice de pauvreté multidimensionnelle utilisera les dimensions pertinentes pour la ville de Ouagadougou afin d'identifier les personnes qui sont dans une situation de privation multidimensionnelle en termes de besoins essentiels. Ainsi, en fonction de la disponibilité des données, trois dimensions seront prises en compte pour la construction et le suivi de la pauvreté multidimensionnelle. Il s'agit de l'éducation, de la santé et des conditions de vie des ménages. Chaque dimension sera définie par un ensemble d'indicateurs collectés depuis les premières vagues des enquêtes et mis à jour régulièrement.

1. Une brève revue de littérature sur la mesure de la pauvreté

Le terme pauvreté peut être défini comme une situation dans laquelle un individu est confronté à de nombreuses privations dans sa vie quotidienne. Ces manques, selon Bossuet, incluent entre autres le logement, l'emploi, la possession de terres, la santé et le revenu minimum. S'y ajoutent les humiliations, la violence et le manque d'éducation ou l'éducation de mauvaise qualité, qui peuvent caractériser une situation de pauvreté pour un individu (Alkire *et al.* (2014)). La mesure de la pauvreté est traditionnellement unidimensionnelle. En effet, pour les pionniers de l'analyse de la pauvreté, seuls les revenus et les dépenses de consommation sont pris en compte dans la mesure de la pauvreté d'un ménage ou d'un individu. Amartya Sen (1976), lui, affirme que la mesure de la pauvreté doit suivre deux étapes principales qui sont l'identification des pauvres au sein de la population et leur agrégation en une mesure de la pauvreté. Selon lui, le bien-être se mesure par le fonctionnement (bien se nourrir et éviter la mortalité prématurée) et la capacité des populations de s'épanouir. Amartya Sen mesure donc la pauvreté à travers la capacité et le fonctionnement, en lieu et place des revenus et des ressources dont peut disposer un ménage. Les individus ont tendance à associer la pauvreté au seul manque de ressources monétaires, mais cette approche se révèle fautive en ce sens que d'autres indicateurs tels que l'eau de boisson, l'électricité, le logement et bien d'autres sont à considérer dans la définition de la pauvreté (Alkire *et al.*, 2014).

Ainsi, pour certains chercheurs à l'instar de ceux cités ci-dessus, la pauvreté est empiriquement monétaire et non-monétaire. C'est ainsi que deux articles, publiés en 2003 par François Bourguignon et Satya Chakravarty (2003), proposent une mesure de la pauvreté multidimensionnelle qui n'est qu'une extension de la discussion de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) (1984) sur les indices et les interrelations des dimensions de la pauvreté. Anthony Barnes Atkinson (2003) établit aussi un lien entre l'émergence de la littérature sur la mesure de la pauvreté multidimensionnelle et celle du « comptage »¹ mis en place en Europe ; il conseille vivement que des mesures de comptage soient davantage connectées avec le bien-être économique. Ce développement de la littérature sur la mesure de la pauvreté multidimensionnelle ces dernières années a pris de nombreuses directions. En effet, de multiples institutions telles que la Banque mondiale et le PNUD se préoccupent de plus en plus du caractère multidimensionnel de la pauvreté. Selon le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* et celui de la Banque mondiale datant de 2000-2001, la pauvreté a un visage multidimensionnel. En outre, depuis les années 2000, la *Déclaration du Millénaire* pour le développement a mis en lumière de multiples dimensions caractérisant la pauvreté.

1 L'approche de « comptage » est une méthode d'identification des pauvres dans la mesure de la pauvreté multidimensionnelle qui implique une procédure intuitive de comptage du nombre de dimensions dans lesquelles les individus sont privés.

Alkire et Foster (2011) ont développé une méthodologie sur la multidimensionnalité de la pauvreté qui a été mise en œuvre tant au niveau national qu'international. La vision pratique de ces auteurs repose sur la construction de méthodes adéquates de mesure de la pauvreté pouvant être utilisées tant avec des données discrètes et qualitatives qu'avec des données continues et cardinales. Cet objectif pratique s'appuie sur celui théorique dont le but est de réexaminer les étapes d'identification à travers la réponse à la question « qui est pauvre ? ». Théoriquement, beaucoup de difficultés apparaissent lorsqu'il s'agit de dimensions multiples, ce qui impose de recourir à la méthodologie développée par Amartya Sen (1976). Cette méthodologie suggère une astuce pour déterminer qui est pauvre au sein d'une population donnée : le passage à l'agrégation afin d'obtenir l'ensemble des mesures de la pauvreté qui reflètent les privations multiples auxquelles sont confrontées les sociétés s'avère donc nécessaire.

La mesure de la pauvreté multidimensionnelle est construite sur la mesure de la pauvreté unidimensionnelle. Ainsi, cette dernière est un cas particulier de la mesure multidimensionnelle : la particularité de cette approche n'est pas qu'elle considère nécessairement une seule dimension, mais plutôt qu'elle accumule plusieurs dimensions de l'estimation de la pauvreté dans une seule dimension, en utilisant un seul dénominateur commun (Alkire *et al.*, 2015). Cependant, pour mesurer la pauvreté, le choix de l'unité d'analyse, qui peut être l'individu ou le ménage, est d'une grande importance. En outre, le nombre de dimensions doit être déterminé et il faut aussi trouver les différents indicateurs associés à chaque dimension (Alkire *et al.* (2015)). Déterminer « qui est pauvre ? » dans une population donnée nécessite de fixer un seuil de privation pour tous les individus ou ménages au sein de la société et ceci pour chaque indicateur (Sen, 1976, Alkire et Foster, 2007 et 2011a, et Alkire *et al.*, 2015). Après donc avoir fixé ce seuil, tous les individus ou ménages dont les réalisations lui sont inférieures sont considérés comme privés dans cet indicateur. L'incidence (H) et l'intensité (A) de la pauvreté seront respectivement la proportion des ménages identifiés comme pauvres multidimensionnellement dans une population donnée et la moyenne des privations auxquelles sont confrontés les ménages multidimensionnellement pauvres. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI)², produit de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté, est donc un indice mesurant l'acuité de la pauvreté multidimensionnelle.

Alkire et Housseini (2014) dressent un aperçu de la pauvreté multidimensionnelle à travers les niveaux et les tendances de la pauvreté en Afrique subsaharienne. En effet, 37 pays pour lesquels des données d'enquêtes auprès des ménages sont disponibles depuis 2010 sont utilisées. Les résultats de leur étude montrent que 85,58% des 462 millions de personnes identifiées comme multidimensionnellement pauvres en Afrique subsaharienne vivent dans des zones rurales. De façon spécifique, il ressort de leur étude que l'Éthiopie et le Burkina Faso présentent le taux de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé, respectivement 58,1% et 57,5%. Dans tous les pays concernés par l'étude, la composition de la pauvreté diffère entre zones urbaines et rurales. En effet, les carences en électricité, en

2 « Multidimensional Poverty Index » en anglais.

eau et en revêtements de sol contribuent le plus au MPI dans les zones rurales, tandis que la mortalité des enfants, la malnutrition et la non-fréquentation scolaire contribuent relativement davantage à la pauvreté urbaine. L'étude d'Alkire *et al.* (2016) montre aussi que plus de la moitié (54%) de la population des pays d'Afrique souffre de la pauvreté multidimensionnelle dans les 46 pays concernés par l'analyse. Il en ressort également que géographiquement cette pauvreté diffère d'une région à une autre en Afrique. En effet, tandis qu'à l'est de l'Afrique la population est sujette à des conditions de vie précaire, en Afrique de l'Ouest, l'éducation et la mortalité des enfants contribuent majoritairement à la pauvreté de la population.

En 2010, à travers son *Rapport mondial sur le développement humain*, le PNUD a mis en place un nouvel indice de pauvreté multidimensionnelle (Global MPI) publié annuellement comparant plus d'une centaine de pays dans le temps. Cet indice appartient à la famille de mesures développées par Alkire et Foster (2007, 2011a), et Alkire, Foster, Seth, Santos, Roche et Ballon (2015).

2. Méthodologie

2.1 La méthodologie d'Alkire et Foster (OPHI, 2018)

Le MPI global développé depuis 2010 par Alkire et Foster, mis à jour en 2013 en collaboration avec le PNUD et publié pour la première fois en 2010 dans le *Rapport sur le développement humain*, est l'une des adaptations particulières de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (M_0) proposé par Alkire et Foster (2011). Il a été encore révisé et mis à jour en 2018 en utilisant de nouvelles bases de données provenant de 105 pays.

Cette partie présente brièvement la méthodologie et les propriétés pertinentes utilisées dans la suite de cette étude pour comprendre la dynamique de la pauvreté multidimensionnelle dans la zone de l'OPO.

La méthode proposée par Alkire et Foster combine deux aspects de la pauvreté selon la formule suivante:

$$MPI = H \times A ;$$

où H est l'incidence ou le pourcentage de personnes multidimensionnellement pauvres ;

A est l'intensité ou le pourcentage moyen des dimensions dans lesquelles les personnes multidimensionnellement pauvres sont privées.

2.2.1 L'unité d'identification et d'analyse

L'unité d'identification se réfère aux entités qui seront utilisées pour définir les privations. Pour ce qui concerne cette étude, l'unité d'identification est le ménage. Les informations concernant le ménage sont répercutées sur l'ensemble des membres du ménage. Par exemple, dans un ménage, s'il y a eu décès d'un enfant de moins de cinq ans, tous les membres du ménage sont donc considérés comme privés ou défavorisés par rapport à cet indicateur et reçoivent donc le même score. Ainsi, l'unité d'analyse sera l'individu, tandis que l'unité d'identification est constituée du ménage.

2.2.2 La description des dimensions, indicateurs et seuils de privation

Trois dimensions sont considérées dans l'analyse de l'indice de pauvreté multidimensionnelle à Ouagadougou : la santé, l'éducation et les conditions de vie. Le choix des indicateurs est motivé surtout par la disponibilité des données dans les bases de l'OPO pour les années 2009, 2012 et 2015. Le problème de disponibilité a ainsi conduit à considérer l'indicateur « vaccination des enfants » en lieu et place de l'indicateur « nutrition », généralement utilisé dans la dimension Santé. Conformément à ce qui est utilisé dans le MPI global, dix (10) indicateurs, issus de trois dimensions, sont considérés dans cette étude. Ainsi, la dimension Santé regroupe les indicateurs mortalité des enfants de zéro à cinq ans et vaccination des enfants de zéro à cinquante-neuf mois. La fréquentation scolaire des enfants d'âge scolaire et le nombre d'années d'étude des membres du ménage servent à définir la dimension Éducation. Enfin, la dimension Conditions de Vie est composée de six (06) indicateurs, à savoir l'accès à l'électricité, l'eau de boisson, l'assainissement, le mode de cuisson, le type de logement et les biens du ménage.

Notons que nous utilisons une pondération uniforme des dimensions, à savoir un poids égal de $1/3$ pour chacune des dimensions du MPI. Les indicateurs sont également uniformément pondérés à l'intérieur de chaque dimension. Conformément au MPI global, le seuil de pauvreté multidimensionnelle a été fixé à $1/3$ (33.33%) des indicateurs pondérés. Ainsi, un individu est considéré comme multidimensionnellement pauvre s'il est privé dans au moins $1/3$ des indicateurs pondérés.

Tableau 1 : Dimensions, indicateurs, définition des indicateurs et pondérations³

Source : construit par les auteurs

Dimensions de la pauvreté	Indicateurs MPI	Définitions du seuil des indicateurs	Poids	
			Indicateur	Dimension
Santé	Mortalité des enfants	Un individu est privé sur cet indicateur s'il appartient à un ménage où il y a eu décès d'un enfant de moins de cinq ans au cours des 12 mois précédant le passage de l'agent enquêteur.	1/6	1/3
	Vaccination des enfants	Un individu est privé sur cet indicateur s'il réside dans un ménage où au moins un enfant de plus d'un an n'a pas reçu au moins trois doses de polio et DTCoq, une dose de BCG et une dose de rougeole. Ou encore si, dans le ménage, il y a au moins un enfant de moins d'un an qui n'a pas respecté le calendrier vaccinal, c'est-à-dire un enfant qui en raison de son âge devrait recevoir une dose vaccinale donnée mais ne l'a pas encore reçue.	1/6	
Éducation	Nombre d'années de scolarisation	Un individu est privé sur cet indicateur s'il réside dans un ménage de la zone de l'OPO où aucun membre dudit ménage âgé de 12 ans ou plus n'a fait au moins 6 années d'étude. Autrement dit, un individu est privé sur cet indicateur si aucun membre dudit ménage, âgé de 12 ans ou plus, n'a atteint au moins la classe de CM2.	1/6	1/3
	Fréquentation scolaire	Un individu est privé sur cet indicateur s'il appartient à un ménage de la zone de l'OPO dans lequel il y a des enfants d'âge scolaire (6-16 ans) dont au moins un n'est pas scolarisé.	1/6	

3 Comme mentionné dans la partie sur l'identification, les individus d'un ménage privé dans un indicateur donné sont tous considérés comme privés dans cet indicateur.

Conditions de vie	Mode de cuisson	Un individu est privé sur cet indicateur s'il réside dans un ménage de la zone de l'OPO où l'on cuisine avec du bois, du charbon ou du fumier/bouse.	1/18	1/3
	Assainissement	Un individu est privé sur cet indicateur s'il réside dans un ménage de la zone de l'OPO qui ne possède pas de toilettes ou de latrines améliorées (selon le guide des ODD).	1/18	
	Eau de boisson	Un individu est considéré comme privé sur cet indicateur s'il réside dans un ménage de la zone de l'OPO qui n'a pas accès à l'eau potable (c'est-à-dire si le ménage utilise l'eau de pluie ou de rivière comme principale source d'eau de boisson).	1/18	
	Électricité	Un individu est privé sur cet indicateur s'il réside dans un ménage de la zone de l'OPO qui n'a pas accès à l'électricité (Sonabel, électricité de générateur ou encore plaque solaire).	1/18	
	Logement	Un individu est privé sur cet indicateur s'il réside dans un ménage de la zone de l'OPO dont le logement est inadéquat selon le guide des ODD, c'est-à-dire s'il réside dans un logement où le sol intérieur de la maison, le toit ou les murs sont faits à base de matériaux naturels ou rudimentaires.	1/18	
	Biens du ménage	Un individu est privé sur cet indicateur s'il réside dans un ménage de la zone de l'OPO qui ne possède pas au moins deux des biens suivants : radio, télévision, téléphone, ordinateur, troupeau, vélo, moto ou réfrigérateur ou s'il ne possède pas de véhicule ou de camion.	1/18	

❖ Dimension Santé

Cette dimension regroupe deux (02) indicateurs que sont la vaccination et la mortalité des enfants de moins de cinq ans. Ils sont pondérés chacun par 1/6, ceci en prenant en compte de la pondération de la dimension qui est de 1/3.

- Vaccination des enfants

Un individu est considéré privé s'il vit dans un ménage où il y a au moins un enfant de moins de 5 ans qui n'a pas reçu adéquatement tous les vaccins d'immunisation (selon le guide de l'OMS). Recevoir adéquatement les vaccins d'immunisation signifie que, conformément au calendrier vaccinal de l'OMS, tout enfant de moins d'un an doit être vacciné contre le BCG, la polio, la DTCoq, l'hépatite B, la fièvre jaune et la rougeole.

- Mortalité des enfants

Un individu est considéré privé s'il vit dans un ménage où un enfant de moins de cinq (05) ans est décédé dans le ménage au cours des douze (12) mois précédant la collecte des données.

❖ Dimension Éducation

Deux indicateurs composent cette dimension : le nombre d'années de scolarisation et la fréquentation scolaire. Chacun de ces indicateurs est pondéré par 1/6.

- Nombre d'années de scolarisation

Le nombre d'années de scolarisation est calculé en se référant à la dernière classe achevée avec succès par chaque individu. Pour cet indicateur, un individu est privé si dans le ménage aucun membre de douze (12) ans et plus n'a complété six (06) années d'étude. Au Burkina Faso, six années d'étude correspondent à la classe de Cours Moyen Deuxième Année (CM2). Puisque la maternelle n'est pas obligatoire et que beaucoup d'enfants (surtout issus de ménages pauvres) n'y ont pas accès, la première année d'étude considérée ici correspond à la classe de Cours Préparatoire Première Année (CPI). Selon cet indicateur, si dans le ménage il y a au moins un membre qui a le niveau de la classe de CM2, alors ce ménage est considéré non privé.

- Fréquentation scolaire

Un individu est considéré privé s'il appartient à un ménage où au moins un enfant d'âge scolaire (de 6 à 16 ans) n'a pas fréquenté l'école au cours de l'année scolaire de référence de l'enquête. Si, dans le ménage, il réside au moins un enfant d'âge scolaire qui ne part pas

à l'école au moment du passage de l'agent enquêteur, les membres de ce ménage sont considérés comme étant en état de privation.

❖ **Conditions de vie**

Cette dimension est composée de six (06) indicateurs que sont le mode de cuisson, l'assainissement, l'eau de boisson, l'électricité, le sol ou la toiture de la maison et les biens du ménage. Ces indicateurs sont pondérés chacun par une valeur de 1/18.

- Mode de cuisson

Un individu est considéré privé s'il vit dans un ménage où le bois, le charbon ou le fumier/bouse est utilisé pour la cuisine, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD). Le ménage est aussi considéré non privé s'il ne cuisine pas.

- Assainissement

Un individu est considéré privé s'il vit dans un ménage où il n'y a pas de toilettes ou de latrines améliorées, conformément aux ODD, ou s'il en possède mais les partage avec d'autres ménages. On entend par latrines améliorées, les latrines avec chasse d'eau et les latrines à fosse améliorées telles que les VIP. Les VIP sont des latrines où un tuyau d'aération est ajouté à une fosse de la latrine. Cette fosse permet de réduire les nuisances liées aux mouches présentes dans le bloc, notamment si celui-ci est propre et sombre.

- Eau de boisson

Conformément au guide des ODD, un individu est privé en eau de boisson s'il n'a pas accès à l'eau potable. L'eau qualifiée de potable est l'eau de robinet, des fontaines publiques, des pompes à main, l'eau minérale ou l'eau en bouteille et des camions-citernes/pousse-pousse. Ainsi, toute eau provenant d'autres sources telles que les puits, la pluie, les marigots, les rivières, les ruisseaux, les mares ou autre est qualifiée d'eau non potable.

- Électricité

Pour cet indicateur, un individu est privé si le ménage où il vit n'a pas d'électricité. Dans cette étude, on dit qu'un ménage a de l'électricité s'il a accès à l'électricité provenant de la Société Nationale Burkinabè d'Électrification (SONABEL), d'un générateur ou d'un groupe électrogène ou encore d'une plaque solaire.

- Sol et toiture du logement

Un individu est considéré privé s'il vit dans un ménage où le logement principal est inadéquat, ce qui se réfère au fait que le sol intérieur de la maison est fait à base de

matériaux naturels (bois, terre et autre), le toit ou les murs sont faits de matériaux rudimentaires (pailles, nattes, seccos, bambou ou bois).

- Biens du ménage

Un individu est considéré privé si son ménage ne possède pas au moins deux (02) des biens tels qu'une radio, une télévision, un téléphone, un ordinateur, un troupeau, un vélo, une motocyclette, un réfrigérateur une voiture ou un camion. Si le ménage possède un véhicule ou un camion, même s'il n'a aucun des autres biens cités, les individus du ménage sont considérés comme non privés pour cet indicateur.

2.2.3 Pondération

Nous avons opté pour une pondération uniforme. À chacune des trois dimensions Santé, Éducation et Conditions de vie un poids de 1/3 a été assigné. Les indicateurs à l'intérieur de chaque dimension ont également été uniformément pondérés. Ainsi, pour les dimensions Santé et Éducation qui contiennent deux indicateurs, un poids de 1/6 est attribué à chaque indicateur. La dimension Conditions de vie est celle qui contient le plus d'indicateurs à savoir l'électricité, l'eau, l'assainissement, le mode de cuisson, le logement (ou habitation) et les biens du ménage. Ainsi, un poids de 1/18 a été assigné à chacun.

2.2.4 Source des données : l'Observatoire de Population de Ouagadougou (OPO)

Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'Observatoire de Population de Ouagadougou (OPO). Mis en place en 2008 par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population, l'Observatoire de Population de Ouagadougou (OPO) est une plateforme de recherche et de tests d'interventions dans cinq quartiers de la périphérie nord de la capitale du Burkina Faso. Il est constitué de deux quartiers lotis (Kilwin, Tanghin) et de trois quartiers non lotis (Polesgo, Nonghin, Nioko 2). L'objectif principal de l'OPO est de guider les décideurs vers une meilleure maîtrise de l'urbanisation à travers des données sur des thématiques variées telles que la santé, l'éducation, l'emploi, les migrations, les mariages, l'environnement, etc. Les quartiers ont été choisis pour contraster les zones loties ou quartiers formels (environ 45 000 habitants) avec des zones non loties ou quartiers informels (environ 45 000 habitants), dans le but de comprendre les problèmes des pauvres en milieu urbain et de tester des interventions ayant pour objectif l'amélioration du bien-être de la population (Rossier *et al.*, 2012).

Des données sur les événements vitaux (naissances, décès, unions, événement migratoires, éducation et emploi) sont collectées et mises à jour annuellement. Les personnes vivant dans les quartiers informels ont tendance à être marginalisées de plusieurs manières : elles sont plus jeunes, plus pauvres, moins éduquées, plus éloignées des services publics et sont souvent des migrants. Pour analyser la dynamique des inégalités de la pauvreté multidimensionnelle, trois années d'observation ont été utilisées, à savoir 2009, 2012 et 2015. Elles ont été choisies en fonction de la disponibilité des données nécessaires à la construction des indicateurs des trois dimensions.

3. Principaux résultats

Cette partie présente les principaux résultats sur l'incidence (H) et l'intensité (A) de la pauvreté multidimensionnelle, désagrégés par zone de résidence.

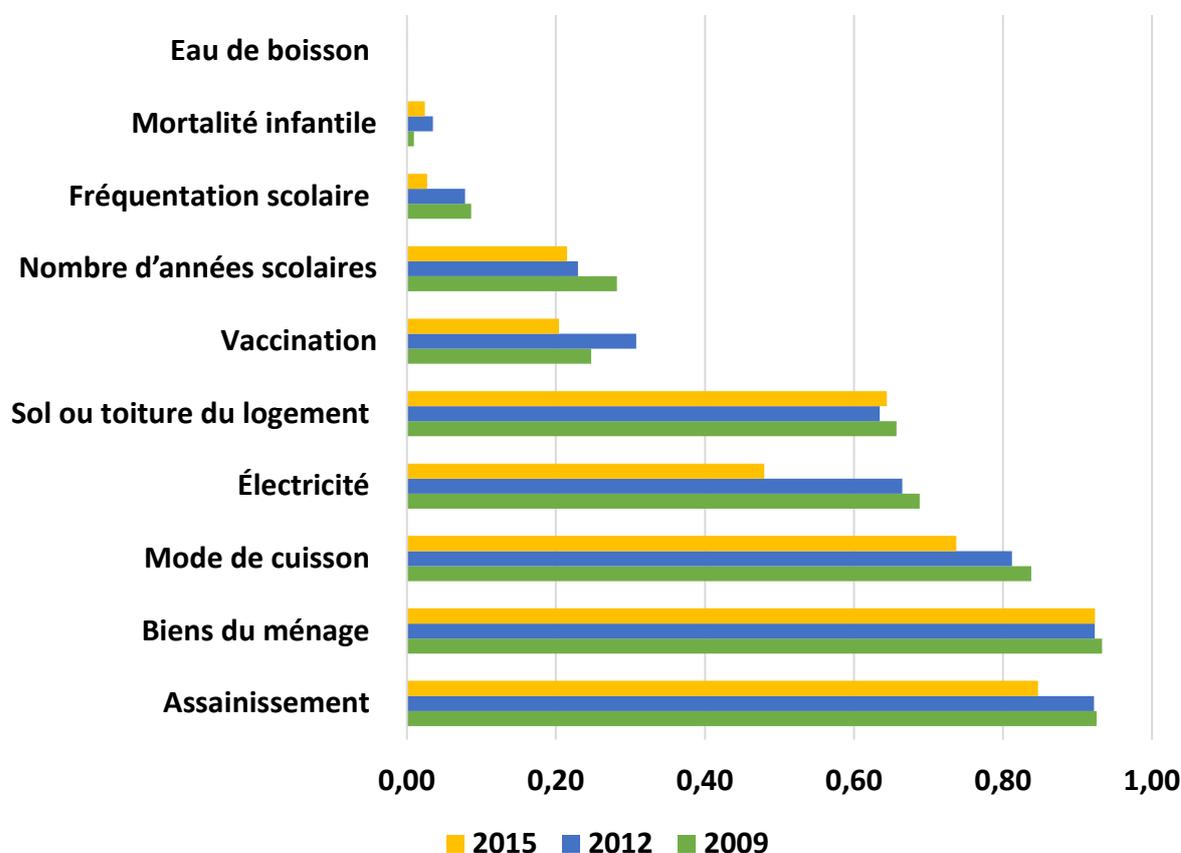
3.1. Privations par indicateur pour l'ensemble des individus

Les privations par indicateur de l'ensemble des individus, encore appelé ratio de privation non censuré, représente la proportion d'individus privés dans un indicateur particulier, quel que soit leur statut de pauvreté. Cette analyse permet d'identifier les principales poches de privation. La figure 1 présente l'évolution des privations par indicateur sur l'ensemble des données de l'OPO de 2009 à 2015. Comme le montre cette figure, la possession de biens, l'assainissement et le mode de cuisson sont les indicateurs dans lesquels les individus sont les plus privés. En effet, 93,28% d'individus vivent dans un ménage ne disposant pas d'au moins deux biens tels que la radio, la télévision, le téléphone, l'ordinateur, le vélo, la moto ou le réfrigérateur, ou ne possédant pas de voiture ou de camion en 2009, contre 92,44% en 2012 et 92,36% en 2015. Ce résultat peut sembler surprenant quand on sait que la possession de ces types de biens est en général élevée en milieu urbain et péri-urbain. Selon le tableau de bord social de l'INSD, alors que la proportion de ménages possédant une télévision n'est que de 7,8% en milieu rural en 2014, elle est de 55,8% en milieu urbain (INSD, 2018). Dans la présente étude, les différences constatées dans la privation globale de biens pourraient résulter de la méthodologie qui considère la privation comme un état où le ménage ne dispose pas d'au moins deux des biens. Cet indicateur sur la privation de biens est suivi par les indicateurs sur l'assainissement (utilisation de toilettes améliorées) et le mode de cuisson, où respectivement 92,55% et 83,82% d'individus vivent dans un ménage qui en est privé en 2009, contre 92,20% et 81,52% en 2012, et 84,13% et 73,72% en 2015. L'accès à l'eau potable, la mortalité infantile et l'éducation sont les domaines dans lesquels les individus sont les moins privés. La quasi-totalité des ménages dans les zones de l'OPO s'approvisionne en eau de boisson à travers un raccordement privé, des fontaines publiques ou des pompes manuelles. Notons cependant que la distance à la source d'eau de boisson n'a pas été utilisée, car cette information n'est pas collectée dans les vagues de suivi. En ce qui concerne l'éducation, le pourcentage d'individus vivant dans un ménage où aucun membre âgé de 12 ans et plus n'a pas atteint au moins la classe de CM2 est passé de 28,16% en 2009 à respectivement 23,52% et 21,59% en 2012 et 2015. En matière de privation pour la fréquentation scolaire, le taux est passé de 8,62% en 2009 à moins de 3% en 2015, ce qui signifie qu'en 2015 moins de 3% des individus vivent dans un ménage où au moins un enfant de 6 à 16 ans ne fréquente pas l'école.

Le respect du calendrier vaccinal des enfants de moins de 5 ans et la mortalité de ces derniers constituent les indicateurs définissant la dimension Santé. Il ressort que 24,72% d'individus vivent dans un ménage où au moins un enfant n'a pas reçu adéquatement les vaccins d'immunisation en 2009, contre 30,76% en 2012 et 20,41% en 2015. Quelle que soit l'année, moins de 2% des individus sont privés dans l'indicateur de mortalité infantile.

Figure 1 : Évolution des privations par indicateur de 2009 à 2015 sur l'ensemble OPO

Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015



La distribution du taux de privation par type de zone est représentée par les figures 2 et 3. Dans la zone lotie (Figure 2), les biens durables, l'assainissement et le mode de cuisson sont les domaines dans lesquels les individus sont les plus privés, même si l'on observe une légère amélioration entre 2009 et 2015. La figure 3 montre qu'en zone non lotie, la quasi-totalité des individus sont privés d'assainissement, de conditions de logement adéquates, de biens durables et de mode de cuisson adéquat. Le taux de privation relatif est resté presque statique entre 2009 et 2015. Cette situation s'explique par les difficultés majeures d'approvisionnement en eau tout au long de l'année (les mois d'avril à mai étant des périodes de longues attentes), par la précarité du logement et par d'autres conditions économiques moins favorables en zones non loties (INSD et UNICEF, 2018). En effet, cette source précise que dans les zones non loties, plus de la moitié (55,2%) des ménages a vu la toiture de son logement couler lors des pluies et jusqu'à 17,3% des ménages déclarent avoir perdu leur logement suite à des pluies intenses. L'absence de raccordement à l'eau courante dans les ménages fait également que près de trois ménages sur quatre utilisent des latrines traditionnelles avec dalle comme lieu d'aisance. Il ressort cependant une nette amélioration de l'accès à l'électricité dans ces quartiers entre 2009 et 2015. Ainsi entre 2009 et 2015, le taux de privation en électricité est passé de presque 100% à 66%. Le réseau national d'électricité étant quasi inexistant dans ces zones, l'amélioration de l'accès à l'électricité y serait essentiellement due à l'avènement du solaire ces dernières années. En effet, une étude récente sur les conditions de vie des ménages en milieu périurbain de

Ouagadougou montre que la moitié des ménages utilise les « plaques solaires » comme source d'énergie courante (INSD et UNICEF, 2018).

En matière d'éducation, s'il n'existe pas de différence dans la participation scolaire entre les zones, le taux de privation en nombre d'années scolaires est plus élevé dans les zones non loties que dans les zones loties. Ainsi, le pourcentage d'individus vivant dans un ménage où aucun individu de 12 ans ou plus n'a atteint 6 années d'études est passé de 47,00% à 31,89% entre 2009 et 2015 en zone non lotie, alors qu'il est de 11,13% et 7,76% pour la même période en zone lotie. Ce résultat moins bon pour le milieu périurbain pourrait s'expliquer par trois principales raisons : le coût élevé des frais de scolarité, une offre scolaire insuffisante et l'absentéisme des enseignants (INSD et UNICEF, 2018). Selon cette source, il existe une prédominance du secteur privé avec pour conséquence l'augmentation des coûts de l'éducation. Il ressort par exemple que 31,5% des ménages des zones périurbaines de Ouagadougou perçoivent le « coût élevé des frais de scolarité » comme problème majeur de scolarisation. Il faut également noter qu'aucune des trois zones non loties ne dispose d'établissement public secondaire.

Figure 2 : Évolution des privations par indicateur de 2009 à 2015 en zone lotie

Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015

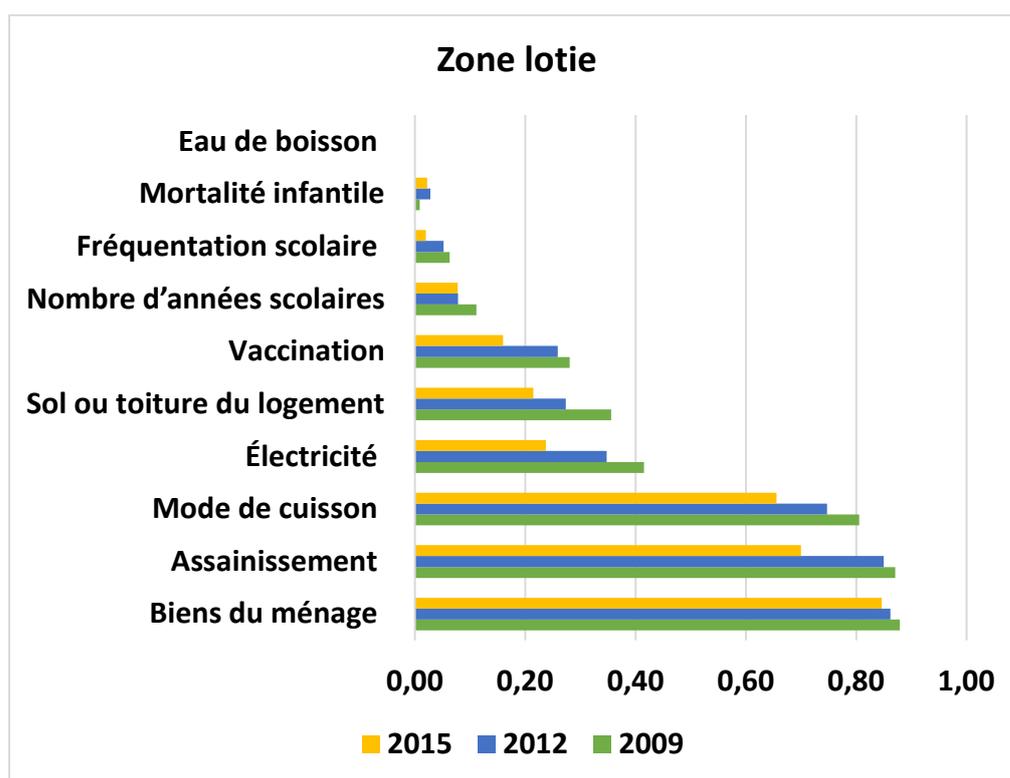
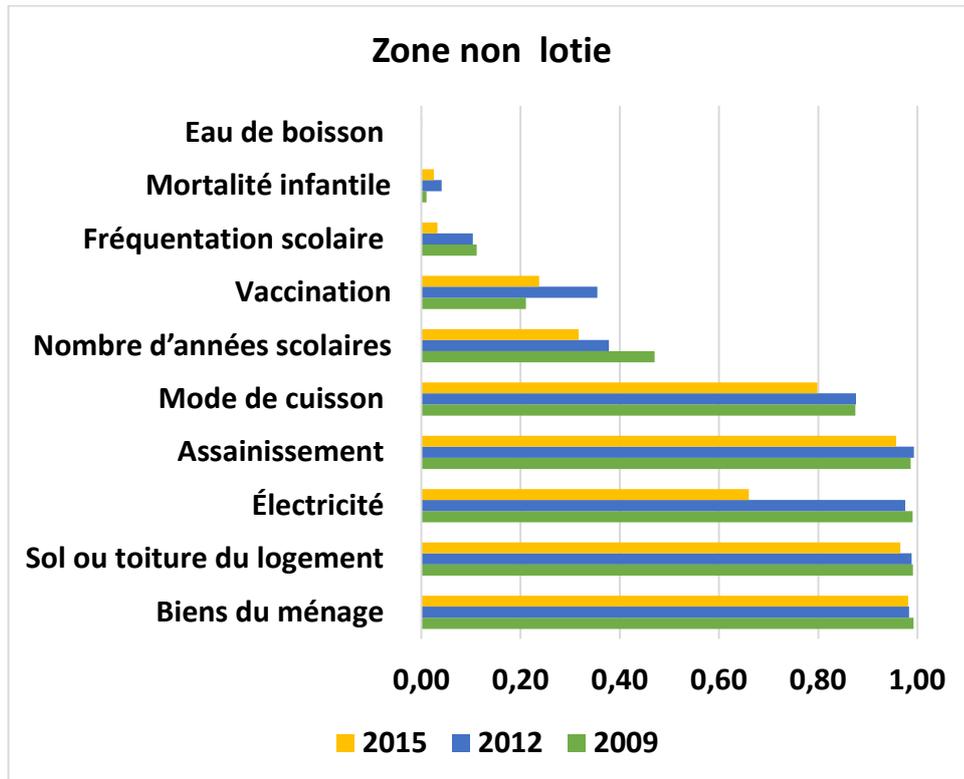


Figure 3 : Évolution des privations par indicateur de 2009 à 2015 en zone non lotie
 Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015



3.2. Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H)

Cette partie présente l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle ou la proportion d'individus identifiés comme pauvres multidimensionnellement (H) dans les zones de l'OPO. Comme mentionné plus haut, un individu est considéré multidimensionnellement pauvre s'il est privé dans 1/3 (33,33%) des indicateurs pondérés.

Comme l'indique la figure 4, dans l'ensemble de l'OPO, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est restée stable entre 2009 (33,89%) et 2012 (33,43%), mais a connu une baisse en 2015 se situant à 21,17%. Il existe trop peu de travaux pour expliquer cette baisse globale ces dernières années, mais il est possible de s'appuyer sur certains éléments qui, pris individuellement, auraient pu contribuer à la réduction de cette pauvreté multidimensionnelle.

Du point de vue économique, voire de la capacité des ménages à dépenser pour leur propre consommation, il ressort que la région du centre (où se trouve la capitale, Ouagadougou) connaît non seulement une baisse de la pauvreté monétaire (INSD, 2015), mais également des inégalités économiques (Kobiané *et al.*, 2020).

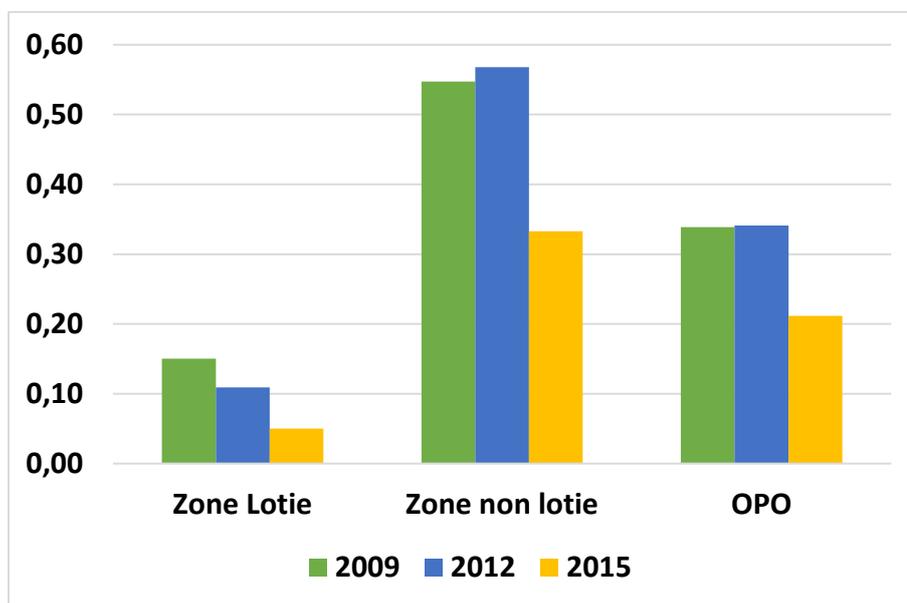
Concernant le logement et l'accès à l'assainissement, ce phénomène pourrait s'expliquer par un changement de la conception des logements en zone non lotie. Les logements en

zone non lotie étaient perçus dans le passé comme temporaires et transitoires, en attendant le lotissement par les autorités de la ville. Cependant, depuis l'arrêt des lotissements par les autorités de la transition en 2014, le mode de construction des logements dans les zones périphériques et particulièrement les zones non loties a changé. Il existe depuis cette période une grande tendance dans ces zones à construire en matériaux définitifs avec les commodités d'habitation afférentes. À titre d'exemple, l'enquête périurbaine de Ouagadougou montre qu'en 2018, près de 18% des ménages de ces zones disposent d'un logement construit en ciment ou en béton. Si on ajoute à cette proportion les constructions en pierres, en briques cuites et en banco amélioré, ce sont au total plus de la moitié des ménages (57,3%) qui vivent dans un bâtiment construit en matériau définitif (INSD et UNICEF, 2018).

La distinction par type de zone montre que les pauvres multidimensionnels se rencontrent principalement en zone non lotie. En effet, en 2009 par exemple, plus de la moitié des habitants des zones non loties sont multidimensionnellement pauvres, contre environ 15% dans les zones loties. Même si cette incidence a baissé, elle reste relativement élevée dans les zones non loties où près du tiers de la population est multidimensionnellement pauvre en 2015, contre moins de 5% en zones loties.

Figure 4 : Évolution de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle de 2009 à 2015 par type de quartier

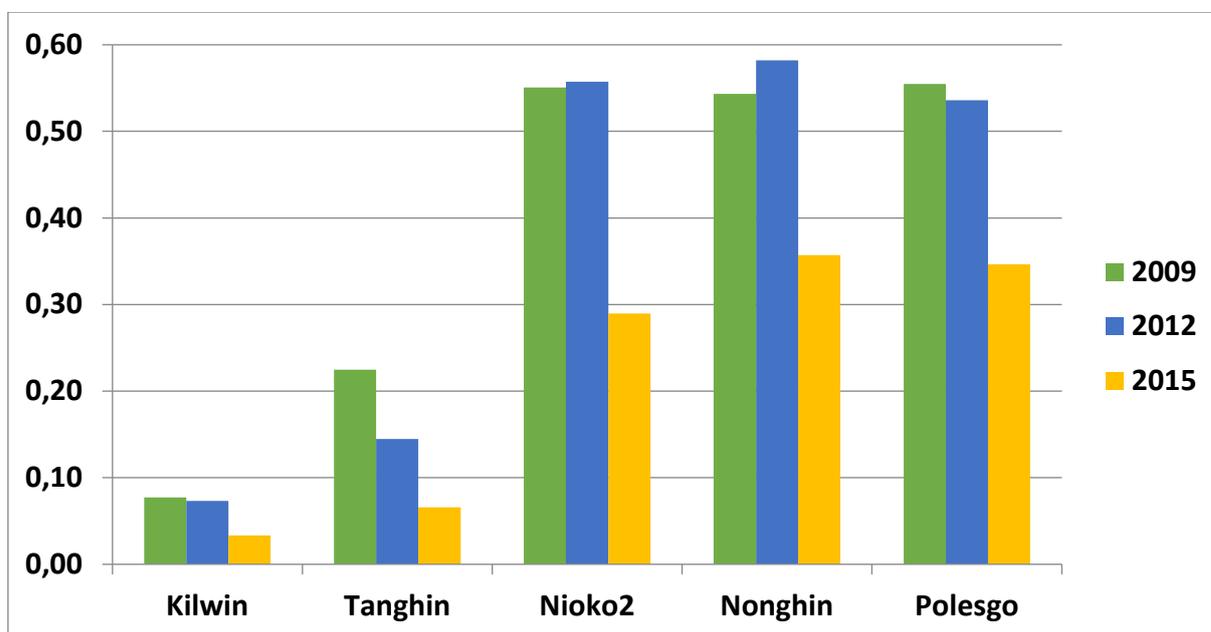
Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015



Si, globalement, les zones loties semblent compter moins de pauvres multidimensionnels comparées aux zones non loties, on note cependant une disparité entre les quartiers de ces zones loties. En effet, tandis que le taux de pauvreté multidimensionnelle est resté relativement faible dans le premier quartier loti (Kilwin), passant de 7,73% à un peu plus de 3% entre 2009 et 2015, dans le second quartier, ce taux est passé de plus de 22,49% à 6,56% pour la même période. On note cependant moins de différences entre les quartiers des zones non loties où l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle se situe en 2015 à 34,65%, 35,71% et 28,97% respectivement à Polesgo, Nonghuin et Nioko 2.

Figure 5 : Évolution de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle de 2009 à 2015 par quartier

Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015

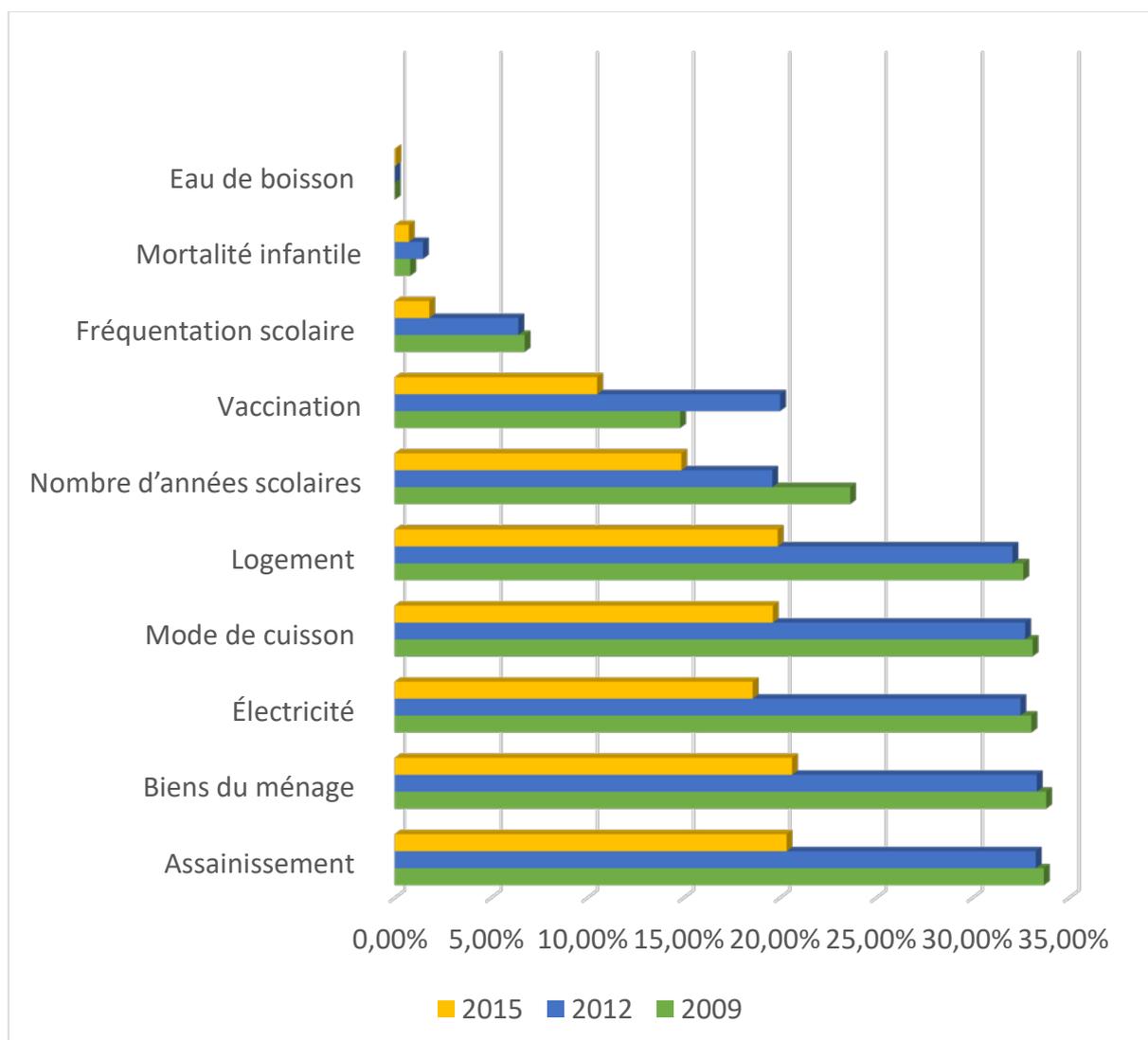


3.3. Privations par indicateur pour l'ensemble des multidimensionnellement pauvres

Afin de montrer les privations que crée la pauvreté et d'orienter les décideurs et les acteurs du développement sur les politiques de réduction de la pauvreté, cette partie présente, pour chaque indicateur, la proportion des individus multidimensionnellement pauvres. La figure 6 montre une nette amélioration des privations des pauvres multidimensionnels pour l'ensemble des indicateurs en 2015. Cette amélioration serait à l'origine de la baisse du taux de pauvreté multidimensionnelle constatée dans la partie précédente. Le pourcentage de pauvres multidimensionnels selon les indicateurs tels que les biens durables, l'assainissement, les conditions de logement, le mode de cuisson et l'accès à l'électricité connaît une évolution semblable pour l'ensemble des indicateurs, passant de plus de 30% en moyenne en 2009 et 2012 à environ 20% en 2015. La proportion de pauvres multidimensionnels selon l'indicateur lié aux nombres d'années de scolarisation est passée de 24% en 2009 à 15% en 2015. Moins de 2% de ces pauvres sont privés selon l'indicateur de la participation scolaire, alors qu'ils étaient près de 7% en 2009 et en 2012.

Figure 6 : Proportion d'individus multidimensionnellement pauvres et privés dans chaque indicateur sur l'ensemble OPO

Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015



Les figures 7 et 8 présentent la proportion de privation en zone lotie et non lotie. A l'instar des résultats sur l'ensemble de la zone de l'OPO, le pourcentage d'individus identifiés comme pauvres multidimensionnellement et simultanément défavorisés dans chacun des indicateurs, comme l'électricité, l'assainissement, les conditions de logement, le mode de cuisson et les biens durables, a connu une évolution semblable en zones lotie et non lotie. La proportion est passée d'environ 15% en 2019 à environ 4% en 2015 pour ce qui concerne la zone lotie. En zone non lotie, même si la baisse est considérable, les chiffres restent relativement élevés, se situant autour de 30% en 2015, alors qu'ils étaient environ 56% en 2009. La proportion élevée de pauvres multidimensionnels privés dans la dimension Éducation semble être due essentiellement à la forte proportion de pauvres multidimensionnels résidant dans les zones non loties. En effet, dans ces zones, près de 24% des pauvres multidimensionnels vivent en 2015 dans un ménage où aucun membre de

12 ans ou plus n'a atteint six années d'éducation (dernière classe du cycle primaire), contre à peine 3% dans la zone lotie.

Figure 7 : Proportion d'individus multidimensionnellement pauvres et privés dans chaque indicateur en zone lotie

Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015

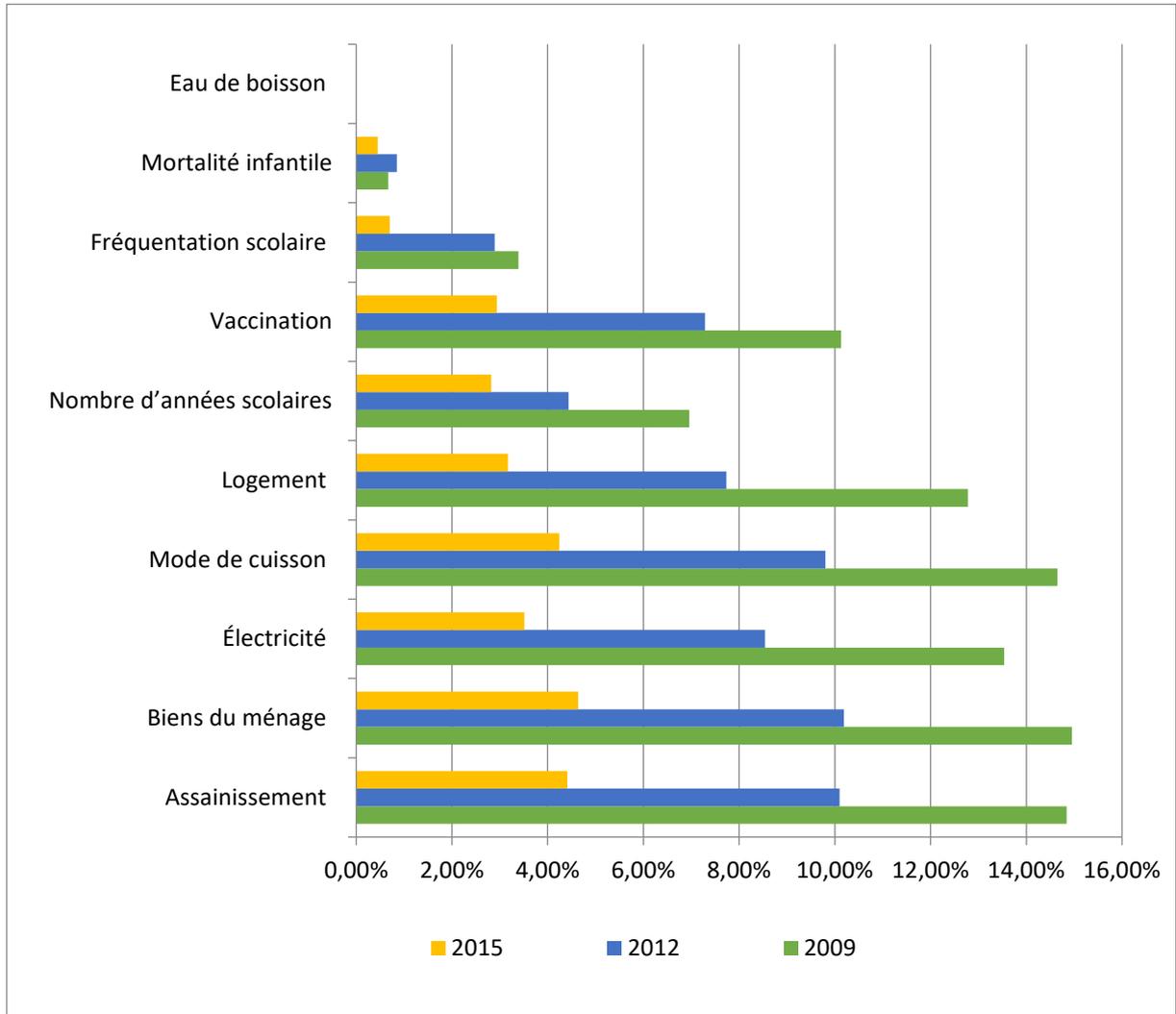
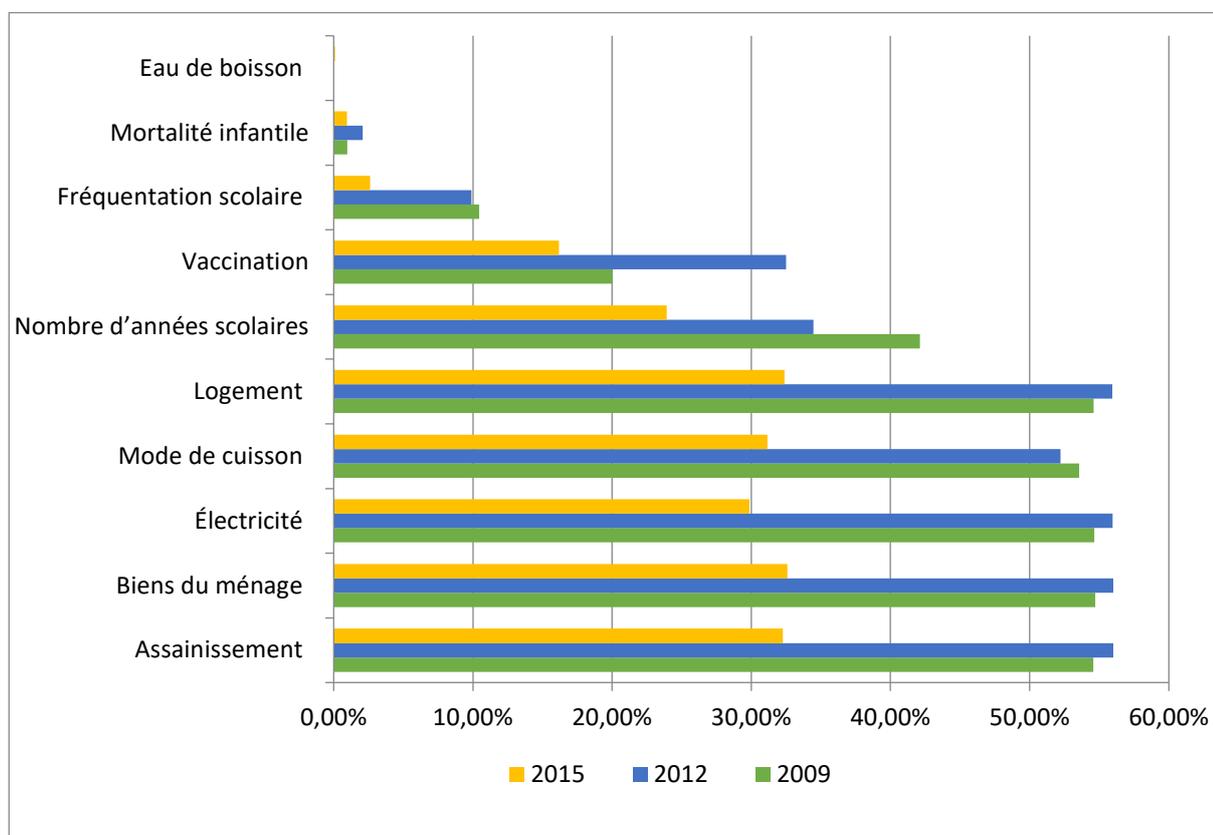


Figure 8 : Proportion d'individus multidimensionnellement pauvres et privés dans chaque indicateur en zone non lotie

Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015



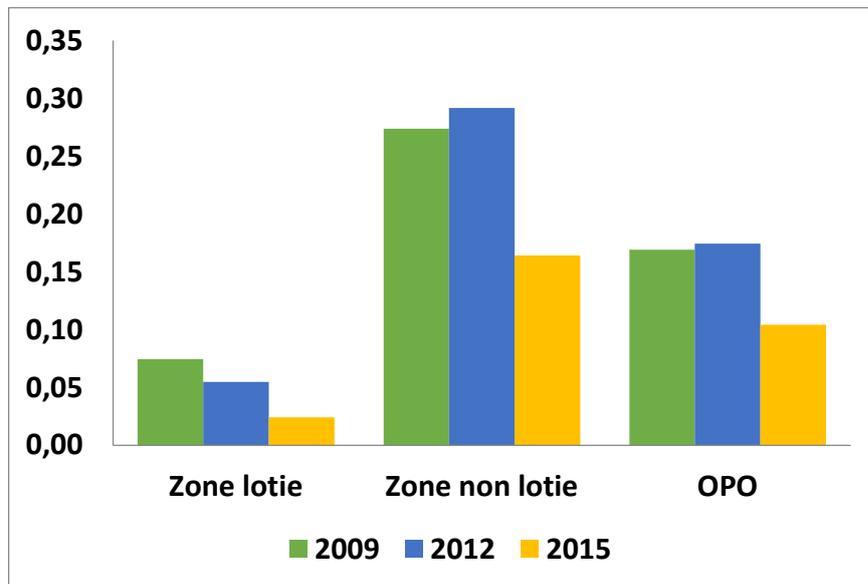
3.4. Indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI)

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI) est le produit de l'Incidence (H) et de l'Intensité (A) de la pauvreté. Le MPI est un indice de référence pour statuer sur le niveau de pauvreté de la population dans le temps. Sa particularité est liée au fait qu'il tient compte de deux niveaux de pauvreté, à savoir l'incidence de la pauvreté et son intensité, qui représente la moyenne des privations connues par les pauvres multidimensionnels.

La figure 9 présente l'évolution de l'indice de pauvreté multidimensionnelle par type de quartier dans la zone de l'OPO. Dans ce graphique, sur l'ensemble de l'OPO, le MPI est passé de 0,169 en 2009 à 0,101 en 2015, traduisant une tendance à la baisse de la pauvreté multidimensionnelle. À titre de comparaison, le dernier MPI du Burkina Faso publié par l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) avec les données de l'EDS 2010 (utilisant les mêmes dimensions, mais à quelques différences près au niveau des indicateurs) était de 0,21 pour la province du Kadiogo (OPHI, 2017). La distinction selon le type de zone montre que l'indice est passé de 0,28 à 0,16 entre 2009 et 2015 dans la zone non lotie. Quant à la zone lotie, tout comme l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle, elle présente un indice de pauvreté bas qui est en effet passé de 0,07 en 2009 à moins de 0,03 en 2015.

Figure 9 : Évolution de l'indice de pauvreté multidimensionnelle par type de quartier

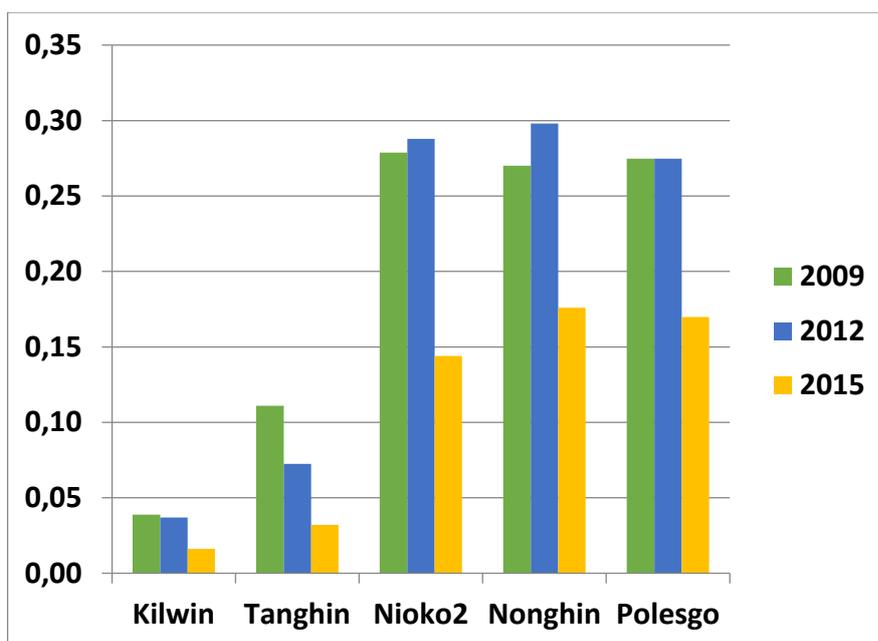
Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015



La figure 10 présente l'évolution de l'indice de pauvreté multidimensionnelle par quartier. Cette décomposition montre que les trois quartiers de la zone non lotie ont un MPI de plus 0,270 en 2009 et en 2012. En 2015, le niveau global de pauvreté a fortement diminué dans l'ensemble de ces quartiers, donnant ainsi un MPI se situant entre 0,14 et 0,17. Dans les quartiers lotis, Kilwin conserve le plus bas niveau de pauvreté multidimensionnelle. Ainsi, le MPI est passé de 0,04 en 2009 à moins de 0,02 en 2015. Tanghin, en deuxième place, a vu son MPI passer de 0,11 en 2009 à 0,03 en 2015.

Figure 10 : Évolution de l'indice de pauvreté multidimensionnelle par quartier

Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015



3.5. Contribution de chaque indicateur au MPI

Pour une vue plus approfondie de la pauvreté multidimensionnelle, il est utile de voir la contribution en pourcentage de chacun des 10 indicateurs à la pauvreté multidimensionnelle globale, non seulement au niveau de l'ensemble de l'OPO, mais aussi par type de quartier, ainsi que par quartier.

La figure 11 montre que, pour toute période considérée et pour l'ensemble de l'OPO, le nombre d'années de scolarisation dans la dimension Éducation, la vaccination dans la dimension Santé et la possession de biens durables dans la dimension Conditions de vie contribuent le plus à la pauvreté multidimensionnelle. On constate qu'au niveau de l'ensemble des sites de l'OPO, la contribution du nombre d'années de scolarisation a augmenté de 2009 à 2015, même si elle avait baissé en 2012. La contribution de cet indicateur est passée de 23,31% à 28,73% entre 2009 et 2015. Inversement, celle de la vaccination a connu une baisse durant la même période, passant de 14,61% à 8,92%, avec cependant une augmentation en 2012 à 19,59%. Quant à la possession de biens, sa contribution est restée stable durant la période et se situe autour de 11%. Les indicateurs qui contribuent le moins sont respectivement l'approvisionnement en eau de boisson, la mortalité infantile et la fréquentation scolaire. Quelle que soit l'année, l'approvisionnement en eau de boisson et la mortalité infantile contribuent à moins de 1% à la pauvreté multidimensionnelle, tandis que la contribution de la fréquentation scolaire est passée d'environ 6% en 2009 et 2012 à 3% en 2015 pour l'ensemble de l'OPO.

L'un des avantages de la méthodologie d'Alkire et Foster est la possibilité de décomposition du MPI en sous-groupes d'individus et par dimension. Cela donne la possibilité de comparer la contribution des indicateurs et des dimensions selon le type de quartier. La figure 11 présente la contribution des indicateurs selon le type de quartier pour les trois périodes d'observation. Que ce soit dans la zone lotie ou dans la zone non lotie, les indicateurs qui contribuent le plus à la pauvreté multidimensionnelle sont les mêmes que pour l'ensemble de l'OPO. Le nombre d'années de scolarisation, la vaccination et la possession de biens durables sont ceux qui y contribuent le plus, aussi bien pour l'ensemble de l'OPO que dans la zone lotie et non lotie. Cependant, si la contribution du nombre d'années de scolarisation est plus élevée dans la zone non lotie comparée à la zone lotie, la contribution de la vaccination semble être dans une certaine mesure plus élevée dans la zone lotie.

Les contributions par quartier sont illustrées par la figure 12. Elles montrent que, quel que soit le quartier ou l'année, les indicateurs qui contribuent le plus au MPI sont les mêmes que ceux de l'ensemble de l'OPO ou encore de chaque type de quartier. Les niveaux de contribution des indicateurs des quartiers non lotis (Noghin, Nioko2 et Polesgo) sont sensiblement similaires. Il en va de même pour les quartiers lotis (Kilwin et Tanghin).

Figure II : Contribution de chaque indicateur à l'indice de pauvreté multidimensionnelle par type de quartier

Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015

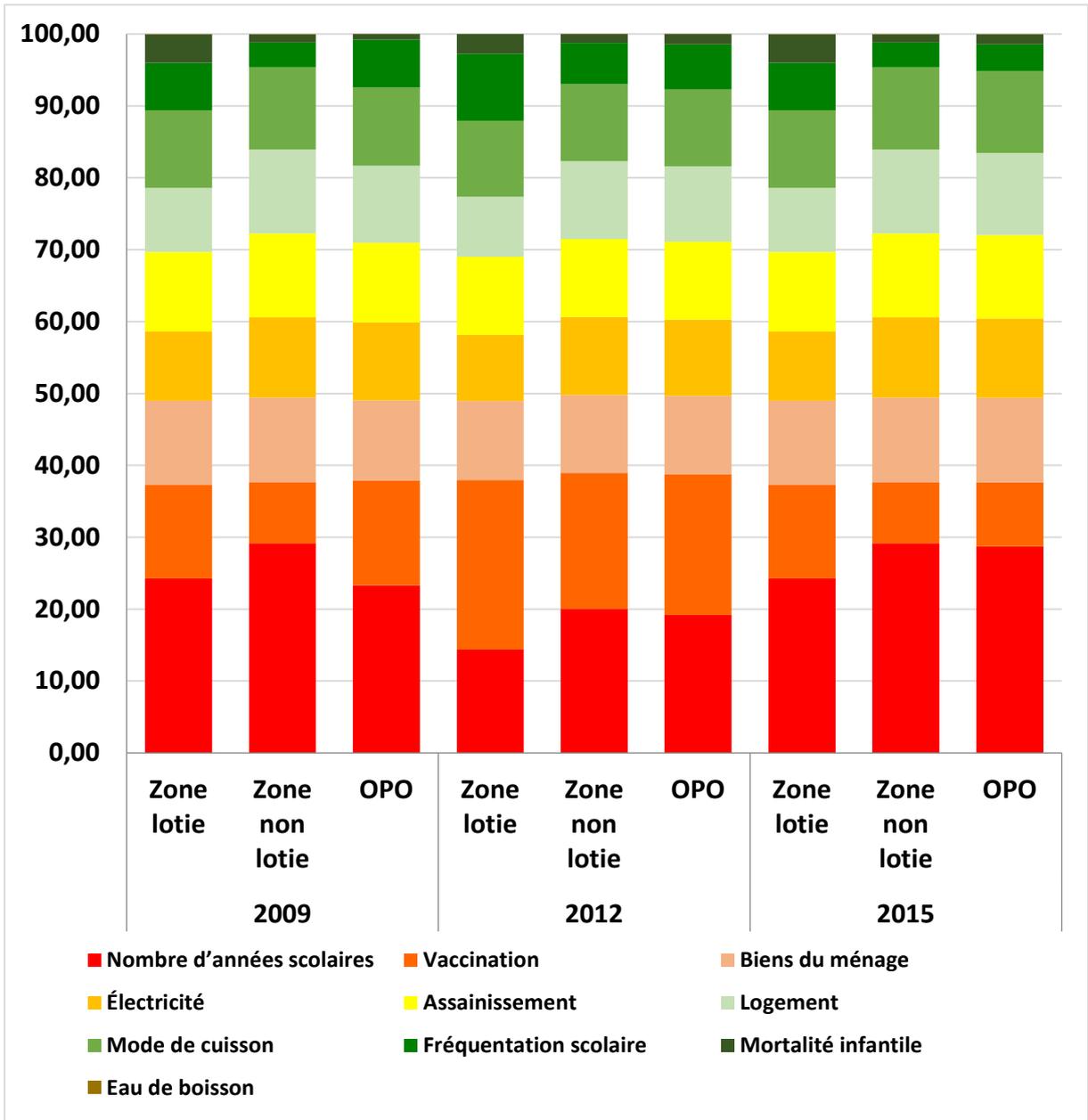
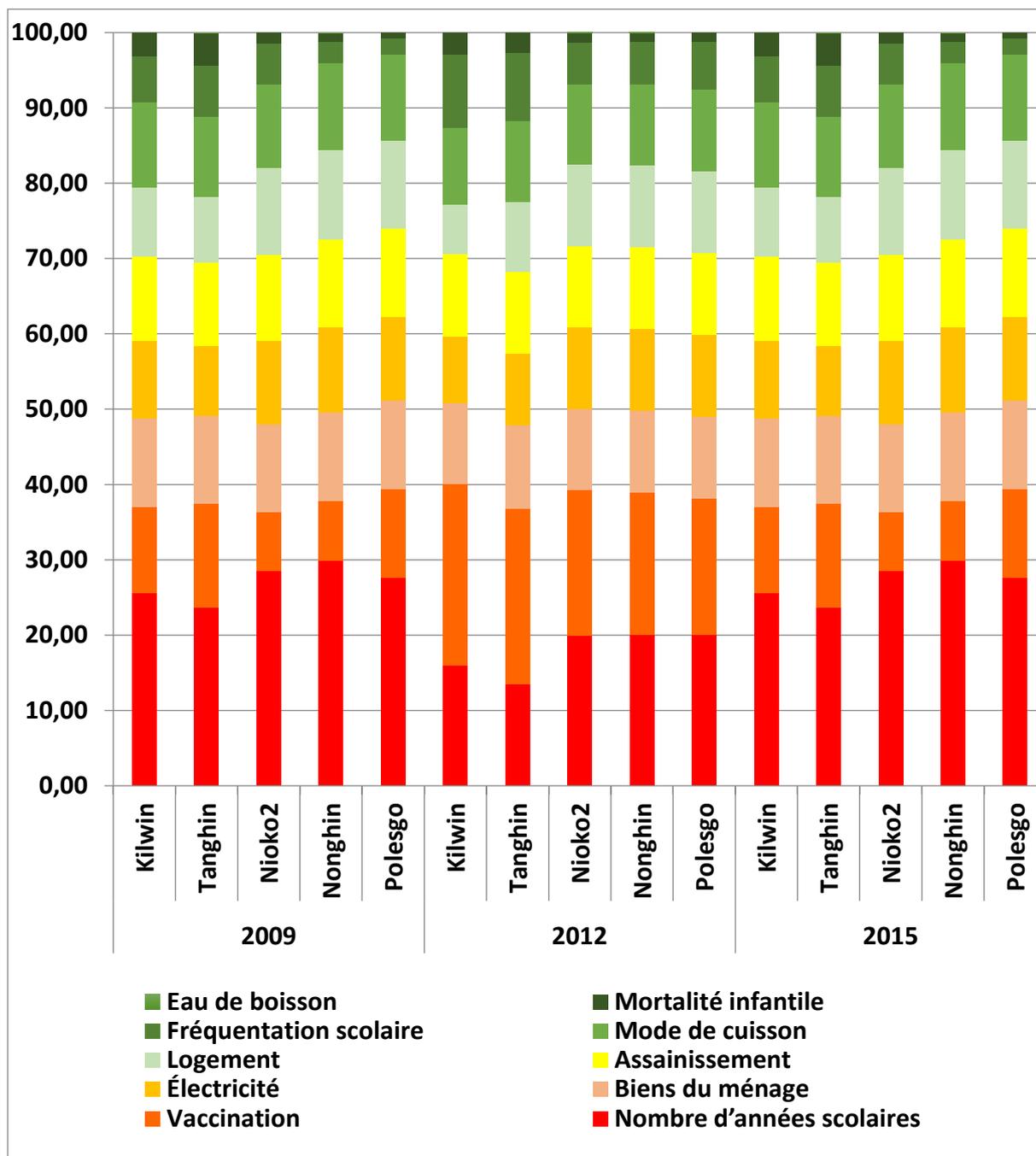


Figure 12 : Contribution de chaque indicateur à l'indice de pauvreté multidimensionnelle par quartier

Source : construit par les auteurs à partir des données de l'OPO de 2009, 2012 et 2015



Conclusion et recommandations

Cette étude a décrit la dynamique de la pauvreté multidimensionnelle à Ouagadougou en utilisant des données de l'Observatoire de Population de Ouagadougou pour les années 2009, 2012 et 2015. Des estimations globales d'indices novateurs de pauvreté multidimensionnelle ont été élaborées à partir de seuils, de dimensions et d'indicateurs pertinents pour chaque dimension. L'analyse présentée brosse ainsi un tableau de la pauvreté multidimensionnelle dans les quartiers de l'OPO, afin d'informer les responsables des politiques et des programmes de la ville de Ouagadougou et de servir de base pour un suivi de la pauvreté multidimensionnelle dans la ville. Cette analyse pourra donc être répétée au cours des prochaines années en utilisant les prochaines vagues (prochaines mises à jour des données) de l'OPO.

En adoptant une démarche différente de celle conventionnelle de la mesure de la pauvreté qu'est l'approche monétaire, ce rapport a pour but de compléter les actions de lutte contre la pauvreté basées sur son aspect monétaire grâce au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs sociaux et d'infrastructures dans les quartiers lotis et non lotis de la ville de Ouagadougou.

Les résultats montrent que dans les quartiers lotis, la possession de biens, l'assainissement et le mode de cuisson sont les indicateurs dans lesquels les individus sont les plus privés (démunis), tandis que dans les quartiers non lotis s'ajoute l'indicateur lié aux conditions de logement. Dans les deux types de quartiers, l'accès à l'eau potable, la mortalité infantile et la fréquentation scolaire sont les domaines dans lesquels les individus sont les moins privés.

Sept des dix indicateurs ont connu une amélioration dans les quartiers lotis. Dans ces quartiers, la privation des individus en biens durables est restée stable et élevée durant la période de 2009 à 2015. Dans les quartiers non lotis, ce sont quatre des dix indicateurs qui ont connu une amélioration entre 2009 et 2015. Les privations dans l'assainissement, les conditions de logement et le mode de cuisson, bien qu'élevées, sont restées stables au fil du temps.

La proportion de personnes identifiées comme pauvres multidimensionnellement (incidence de la pauvreté) diminue dans les deux types de quartiers, mais reste cependant très élevée dans les quartiers non lotis. Cependant, la part des privations subies par chaque personne pauvre en moyenne (l'intensité de la pauvreté) est restée constante au fil du temps dans les deux types de quartiers. De plus, si la pauvreté multidimensionnelle est plus élevée dans les quartiers non lotis, la moyenne des privations subies par chaque personne pauvre est sensiblement la même dans les deux types de quartiers.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle qui représente le produit de l'incidence de la pauvreté et de son intensité suit la même tendance que l'incidence de la pauvreté. Elle tend à baisser au fil du temps, mais reste élevée dans les quartiers non lotis.

En matière de contribution à la formation de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, le nombre d'années de scolarisation, la vaccination et la possession de biens durables sont les indicateurs qui contribuent le plus aussi bien pour l'ensemble de l'OPO que dans les quartiers lotis et non lotis.

Il est vrai que l'on observe une réduction de la pauvreté multidimensionnelle dans les deux types de quartiers. Néanmoins, la pauvreté dans tous ses aspects demeure une réalité. La plupart des habitations sont confrontées à une insuffisance des services de base et la qualité des constructions, bien qu'ayant connue une amélioration, reste précaire. Il ressort de cette recherche que, pour une réduction des inégalités en matière de pauvreté multidimensionnelle, les dimensions telles que la qualité du logement, l'assainissement et l'éducation demeurent les domaines d'interventions prioritaires dans les zones non loties. Dans l'attente d'un hypothétique lotissement et pour permettre l'amélioration du niveau de vie des milliers de ouagalais vivant dans des conditions précaires, une restructuration des zones non loties s'impose. Cette restructuration devrait permettre la construction de routes, d'écoles, de centres de santé et d'autres infrastructures communautaires qui sont quasi inexistantes dans ces zones.

En l'absence d'une littérature conséquente permettant de mieux comprendre l'évolution des inégalités dans les deux types de zones, nous recommandons la réalisation d'une étude qualitative dans ces zones afin d'appréhender les facteurs ayant entraîné la réduction de la pauvreté dans les trois dimensions étudiées.

Néanmoins, au vu des résultats, cette étude appelle d'autres recommandations qui peuvent être formulées comme suit.

À l'attention du Ministère en charge de l'urbanisme et de l'habitat :

Restructurer les zones péri-urbaines en les dotant de tous les services sociaux de base, notamment des écoles et des services de santé publique, ainsi que des routes praticables.

À l'attention du Ministère en charge de l'énergie :

Étendre le projet d'électrification urbaine aux zones non loties en facilitant les branchements et les abonnements.

À l'attention du Ministère en charge de l'eau :

Créer des points de raccordement au réseau courant (ONEA) de distribution d'eau dans les zones non loties permettant aux ménages voisins de prendre un abonnement privé.

Bibliographie

Alkire S., J.E. Foster, S. Seth, M.E. Santos, J.M. Roche and P. Ballon (2015)

"Multidimensional Poverty Measurement and Analysis"
Oxford: Oxford University Press.

Alkire S. and J. Foster (2011)

Counting and Multidimensional Poverty Measurement, *Journal of Public Economics*, 95(7-8): 476-487.

Alkire S. and J. Foster (2016)

"Dimensional and Distributional Contributions to Multidimensional Poverty". OPHI Working Paper 100, University of Oxford.

Alkire S. and B. Housseini (2014)

"Multidimensional Poverty in Sub-Saharan Africa: Levels and Trends", OPHI Working Paper No.81.

Atkinson A.B. (2003)

"Multidimensional Deprivation: Contrasting Social Welfare and Counting Approaches". DOI: 10.1023/A:1023903525276

Bourguignon F. (2004)

"The Poverty-Growth-Inequality Triangle". *The World Bank* 28102.

Foster J., J. Gree and E. Thorbecke (1984)

"A class of Decomposable Poverty Measures". *Econometrica*, Vol. 52, No. 3 (May, 1984), pp. 761-766.

INSD et UNICEF (2018)

Enquête sur les conditions de vie des ménages en milieu périurbain de Ouagadougou. Ouagadougou.

INSD (2015)

Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014. Profil de pauvreté et d'inégalités. Ouagadougou

Kobiane J-F., I. Ouili and S. Guissou (2020)

"Etats des lieux des inégalités multidimensionnelles au Burkina Faso. Analyse des inégalités au Burkina Faso à travers la pauvreté multidimensionnelle et les trajectoires des sortants du système éducatif", AFD Research Papers Series, No. 2020-132, Avril.

Sen A. (1976)

"An Ordinal Approach to Measurement", *Econometrica* Vol. 44, No. 2 (Mar., 1976), pp. 219-231

Sen A. (1985)

"A Sociological Approach to the Measurement of Poverty: A Reply to Professor Peter Townsend". *Oxford Economic Papers*, 37(4), new series, 669-676. Retrieved June 15, 2020, from www.jstor.org/stable/2663049

Annexes

A1.1 : Privations par indicateur pour l'ensemble des individus

Dimensions	Indicateurs	Zone lotie			Zone non lotie			OPO		
		2009	2012	2015	2009	2012	2015	2009	2012	2015
Éducation	Nombre d'années de scolarisation	11,13%	8,02%	7,76%	47,00%	38,18%	31,89%	28,16%	23,52%	21,59%
	Fréquentation scolaire	6,33%	5,31%	1,97%	11,16%	10,38%	3,22%	8,62%	7,92%	2,69%
Santé	Mortalité infantile	0,89%	1,35%	1,30%	1,03%	2,23%	1,32%	0,95%	1,80%	1,31%
	Vaccination	28,02%	25,91%	7,32%	21,08%	35,51%	9,35%	24,72%	30,76%	20,41%
Conditions de vie	Électricité	41,52%	34,96%	23,79%	99,04%	97,53%	66,00%	68,84%	67,12%	47,98%
	Eau de boisson	0,01%	0,00%	0,03%	0,04%	0,02%	0,11%	0,03%	0,01%	0,07%
	Assainissement	87,05%	84,96%	69,72%	98,63%	99,29%	95,74%	92,55%	92,20%	84,13%
	Logement	35,55%	27,30%	21,47%	99,08%	98,83%	96,57%	65,72%	64,06%	64,52%
	Mode de cuisson	80,51%	74,69%	65,53%	87,47%	87,99%	79,82%	83,82%	81,52%	73,72%
	Biens du ménage	87,91%	86,25%	84,61%	99,23%	98,29%	98,11%	93,28%	92,44%	92,36%

A1.2 : Privations par indicateur par quartier loti

Dimensions	Indicateurs	Kilwin			Tanghin		
		2009	2012	2015	2009	2012	2015
Éducation	Nombre d'années de scolarisation	9,85%	7,22%	7,17%	12,44%	8,81%	8,32%
	Fréquentation scolaire	5,76%	4,20%	1,96%	6,90%	6,41%	1,99%
Santé	Mortalité infantile	0,49%	0,88%	0,64%	1,30%	1,81%	1,93%
	Vaccination	22,71%	24,22%	4,46%	33,45%	27,58%	10,02%
Conditions de vie	Électricité	36,46%	32,62%	20,87%	46,68%	37,27%	26,58%
	Eau de boisson	0,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,05%
	Assainissement	84,92%	80,99%	62,40%	89,23%	88,86%	76,62%
	Logement	15,97%	12,33%	11,19%	55,55%	42,14%	31,26%
	Mode de cuisson	73,26%	67,33%	58,26%	87,92%	81,97%	72,46%
	Biens du ménage	84,81%	82,43%	81,70%	91,07%	90,03%	87,43%

A1.3 : Privations par indicateur par quartier non loti

Dimensions	Indicateurs	Nioko2			Nonghin			Polesgo		
		2009	2012	2015	2009	2012	2015	2009	2012	2015
Éducation	Nombre d'années de scolarisation	44,88%	37,26%	27,10%	48,93%	39,21%	34,83%	44,97%	36,18%	32,44%
	Fréquentation scolaire	11,65%	9,79%	4,18%	11,59%	10,59%	2,87%	8,02%	10,96%	2,20%
Santé	Mortalité infantile	1,01%	2,26%	1,55%	1,06%	2,32%	1,38%	0,90%	1,82%	0,58%
	Vaccination	24,27%	35,89%	6,76%	17,96%	36,34%	9,49%	24,95%	31,17%	14,93%
Conditions de vie	Électricité	98,69%	96,44%	65,58%	99,15%	98,18%	66,47%	99,60%	97,54%	65,25%
	Eau de boisson	0,03%	0,01%	0,00%	0,06%	0,04%	0,19%	0,00%	0,00%	0,08%
	Assainissement	99,02%	99,27%	91,92%	98,30%	99,39%	97,22%	98,93%	98,93%	99,35%
	Logement	98,36%	98,62%	93,02%	99,64%	99,07%	98,55%	98,81%	98,34%	97,69%
	Mode de cuisson	88,83%	88,00%	75,71%	86,15%	87,30%	82,62%	89,10%	90,75%	79,28%
	Biens du ménage	99,06%	97,52%	96,60%	99,27%	98,87%	98,84%	99,48%	97,83%	99,01%

A2. : Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle

Zone	2009			2012			2015		
	Incidence (H)	Intensité (A)	MPI (MO)	Incidence (H)	Intensité (A)	MPI (MO)	Incidence (H)	Intensité (A)	MPI (MO)
Kilwin	7,73%	50,36%	3,89%	7,31%	50,62%	3,70%	3,34%	48,42%	1,62%
Nioko2	55,08%	50,61%	27,88%	55,72%	51,65%	28,78%	28,97%	49,73%	14,41%
Nonghin	54,32%	49,74%	27,02%	58,19%	51,21%	29,80%	35,71%	49,28%	17,60%
Polesgo	55,48%	49,52%	27,47%	53,60%	51,25%	27,47%	34,65%	49,02%	16,99%
Tanghin	22,49%	49,33%	11,09%	14,47%	50,03%	7,24%	6,56%	48,76%	3,20%
Zone lotie	15,03%	49,59%	7,46%	10,92%	50,23%	5,49%	4,99%	48,65%	2,43%
Zone non lotie	54,74%	50,02%	27,38%	56,78%	51,35%	29,16%	33,27%	49,37%	16,43%
OPO	33,89%	49,92%	16,92%	33,43%	51,17%	17,44%	21,17%	49,30%	10,44%

Qu'est-ce que le groupe AFD ?

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la développement durable.
Pour un monde en commun.

Directeur de publication Rémy Rioux
Directeur de la rédaction Thomas Mélonio

Dépôt légal 3^e trimestre 2020
ISSN 2492 - 2846 © AFD
Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazells
Conception et réalisation AFD
Imprimé par le service reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications de la collection Papier de recherche :
<https://www.afd.fr/fr/collection/papiers-de-recherche>